

ATTESTATION DE CAPACITE

N° 15769

(Rév. : 2)

Délivrée en application de l'article R.543-99 du code de l'environnement
et des articles 8 et 10 du Règlement (CE) n°303/2008

Conformément à l'article R.543-99 du code de l'environnement, QUALICLIMAFROID, agréé par arrêté du ministère de l'écologie en date du 29 août 2008, et renouvelé par arrêté du 10 septembre 2013

CLIM DENFERT - BOURQUIN
9 RUE YVON VILLARCEAU
75116 PARIS
(SIRET n°34934928200088)

dispose des capacités nécessaires pour intervenir sur les équipements et réaliser les activités

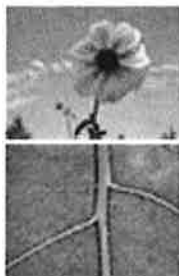
CATEGORIE I : Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans.
Validité du : 09/07/2014 au : 08/07/2019

Fait à Paris,
Le : 12/10/2015

Joseph Amar
Vice Président
Département Agrément

Claude Malley
Président



Cette attestation pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Pour vérifier à tout moment la validité de cette attestation, consulter la liste des opérateurs attestés sur www.datafluides.fr ou flashez ce QR code :



QUALICLIMAFROID

3 cité Paradis - 75010 PARIS - Tél : 01 44 83 68 20 - Fax : 01 44 83 68 21
web : www.qualiclimafroid.com - email : adcfluides@qualiclimafroid.com
TVA Intracommunautaire : FR 63 313 243 669 - Code APE 8299Z - Siret 313 243 669 00030



ATTESTATION DE CAPACITE

N° 15774

(Rév. : 4)

Délivrée en application de l'article R543-99 du Code de l'environnement

Conformément à l'article R.543-99 du Code de l'Environnement, QUALICLIMAFROID, agréé par arrêté du ministère de l'écologie en date du 29 Août 2008, et renouvelé par arrêté du 10 Septembre 2013 atteste que l'opérateur :

CLIM DENFERT SERVICE
17/25 avenue du Bois Moussay
93240 STAINS

SIRET n°32350659200035

dispose des capacités nécessaires pour intervenir sur les équipements et réaliser les activités suivantes :

CATEGORIE I : Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de cinq (5) ans sur la base du programme de certification défini par l'Arrêté du 29 février 2016 modifié par l'Arrêté du 25 juillet 2016 et des conditions générales de services applicables à la demande de délivrance des attestations de capacité à manipuler les fluides frigorigènes.

Validité du : 09/07/2014

Au : 08/07/2019

Fait à Paris,

Le : 13/07/2018

Claude Malley

Président de QUALICLIMAFROID



Accréditation
N°5-0585
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

Cette attestation pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Pour vérifier à tout moment la validité de cette attestation, consulter la liste des opérateurs attestés sur www.datafluides.fr

Association Technique de Qualification et de Classification des entreprises d'installation de Matériel Frigorifique, de Ventilation, de Traitement d'air, de Climatisation, de Conditionnement de l'air
3, cité Paradis • 75010 PARIS • Tél. : 01 44 83 68 20 - Fax : 01 44 83 68 21 Email : contact@qualiclimafroid.com
TVA Intracommunautaire : FR 63 313 243 669 • Code APE 8299Z • Siret 313 243 669 00030
www.qualiclimafroid.com



ATTESTATION DE CAPACITE

N° 15779

(Rév. : 6)

Délivrée en application de l'article R.543-99 du code de l'environnement
et des articles 8 et 10 du Règlement (CE) n°303/2008

Conformément à l'article R.543-99 du code de l'environnement, QUALICLIMAFROID, agréé par arrêté du ministère de l'écologie en date du 29 août 2008, et renouvelé par arrêté du 10 septembre 2013

CLIM DENFERT MEDITERRANNEE

3 Rue MERLE
06400 CANNES

(SIRET n°51052286500029)

dispose des capacités nécessaires pour intervenir sur les équipements et réaliser les activités

CATEGORIE I : Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de 5 ans.
Validité du : 09/07/2014 au : 08/07/2019

Fait à Paris,
Le : 04/03/2016

Joseph Amar
Vice Président
Département Agrément

Claude Malley
Président



Cette attestation pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Pour vérifier à tout moment la validité de cette attestation, consulter la liste des opérateurs attestés sur www.datafluides.fr ou flashez ce QR code :



QUALICLIMAFROID